



NAISSANCES, NOUVEAUX ARRIVANTS, DÉCÈS, TOUS LES CHIFFRES DE L'ETAT CIVIL EN 2023

Découvrez les chiffres de l'Etat civil pour l'année 2023.

Publié le 04 janvier 2024

Chaque début d'année est marqué par le bilan du service Etat Civil de la Ville. Véritable baromètre démographique, ce bilan permet de mesurer le nombre de naissances, de mariages/PACS, de décès mais aussi les prénoms les plus donnés en 2023 ainsi que le nombre d'habitants sur la commune.

Des naissances et unions stables

Sur la commune de Millau, 286 bébés ont vu le jour, soit exactement le même nombre qu'en 2022 ! En détail, ce sont 158 filles et 123 garçons qui sont nés cette année.

Les prénoms les plus donnés à Millau sont Mia, Zoé, Andréa pour les filles et garçons Léo, Liam et Ethan.

Côté unions, le nombre de mariage enregistré est de 73 et le nombre de PACS est de 49, une légère baisse par rapport en 2022 où 76 mariages et 55 pacs ont été célébrés à la mairie de Millau.

Une population en hausse

Malgré le nombre de décès en légère augmentation, (287 en 2022 contre 291 en 2023), le nombre de Millavois est en hausse. La ville compte désormais 23 999 habitants (contre 22 178 en 2021).

Prochaine campagne de recensement

La prochaine campagne de recensement de l'INSEE se déroulera du 18 janvier au 24 février 2024. Chaque année, une partie de la population de la ville est recensée. Le personne concernée par le recensement annuel reçoivent un courrier d'information. Des agents recenseurs, habilités par la mairie, peuvent passer chez vous et déposer un formulaire de recensement à remplir par vos soins.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet d'adapter l'action publique aux besoins de la population (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.). Votre participation est donc essentielle !



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30